

GUIDE	COURS D'EAU	COMMUNE	LIMITE AMONT	LIMITE AVAL	REMARQUE
R1	L'Hérault	Bessan	Barrage Bladier Ricard	Une ligne passant par le pied du seuil rive droite et la pointe du 1 ^{er} épi en rive	Pêche depuis l'épi et la passe interdite
R2	L'Hérault	Agde	50 m en amont de la chaussée	Chaussée d'Agde (limite maritime)	50 m
R3	L'Orb	Avène	100 m en amont du Pont de la RD. N°8 (limite du mur de la propriété GALABRU)	Confluent du ruisseau de Merdous.	300 m
R4	L'Enguayresque	Romiguières	Source	Confluence avec l'Orb	1 800 m
R5	Les Douses	Bédarieux	Source	1ère chaussée	300 m
R6	La Vèbre	Bédarieux	Source des Douses	Chaussée du premier pont	300 m
R7	Le Jure	Ceilhes, Rocozels, Joncels et Roqueredonde	Gué du chemin de Lugendials	Pont de la D902 dans Ceilhes	1 000 m
R7	Le Lascours	Ceilhes, Rocozels, Joncels et Roqueredonde	Source	Pont de la D 902	1 000m
R8	Le Lamalou	Ceilhes, Rocozels, Joncels et Roqueredonde	300 m en amont de la ferme du Grabas	300 m en aval de la ferme du Grabas	600 m
R10	L'Illoivre	Babeau-Bouldoux	Gouffre de la Pariole	Pont RD176e8	400 m
R10	Le Vernazobre	Babeau-Bouldoux	Gouffre du Diable	Entrée aval de la pisciculture	190 m

R12	Le Canal du Midi	Béziers	50 m en amont seuil du Pont Rouge	50 m en aval seuil du Pont rouge	100 m
R13	Office National des Forêts : Tous les cours d'eau situés à l'intérieur de la RESERVE nationale de chasse du Caroux-Espinouse, en particulier : le ruisseau du Vialais et de l'Espinouse et le ruisseau des Paillargues en amont de leur confluent. Le ruisseau d'Héric à l'aval de son confluent avec le ruisseau des Paillargues sur 1 200 m et sur la rive droite seulement. Le ruisseau de la Roque et le ruisseau de la Ferrière en amont de leur confluent ainsi que leurs affluents.				
R14	L'Ambeyran	Les Plans	Source	Chaussée proche du Clapas de Bosc	1 000 m
R14(1)	Le Paradis	Romiguières	Source	Confluence avec l'Engayresque	1 000 m
R15	Lac du Salagou	Clermont l'Hérault	Bouées situées à 200 m environ en amont du barrage	Barrage	200 m
R15	Lac du Salagou	Octon	Radier béton sur le ruisseau "Salagou"	Ligne entre l'ancienne route sur la rive d'Octon et l'ancienne route sur la rive de La Roque	RESERVE de pêche temporaire du 1er Avril au 31 Mai 1 500 m
R15	Lac du Salagou	Liausson	Confluence du Lavadou	1ère pointe après la barrière sur la Presqu'île de Rouens (300m)	RESERVE de pêche temporaire du 1er Avril au 31 Mai 350 m
R15	Lac du Salagou	Octon	Zone de protection de la roselière d'Octon: voir site pecheherault.com		
R16	Plan d'Eau SAVIGNAC "Vieux trou"	Cazouls les Béziers	Extrémité Ouest du Plan d'eau	Roselière - Base d'avancée de terre	
R17	La Tès	Ceilhes, Rocozels, Joncels et Roqueredonde	Chaussée de la gare	Confluence avec l'Orb	800 m

R17	Le Tirronnan	Roqueredonde	Source	Première chaussée à l'aval de la ferme de Tirronnan	600 m
R19	Plan d'Eau de SAVIGNAC "Grand trou"	Cazouls les Béziers	Extrémité Sud Est du Plan d'eau	Bras mort - Arbres morts	
R19	Plan d'Eau de SAVIGNAC	Cazouls les Béziers	Mare temporaire	Mare temporaire	
R20	Le ruisseau Pépinière	Cazilhac	Prise d'eau du Canal au lieu dit "les Ajustades".	Bassin situé au pont Vieux	Partie haute du Canal de la Plaine 2 000 m
R21	Le Bouissou	Saint-Genies de Varensal	Pisciculture – au lieu-dit "Fontcaude"	Barrage situé 100 m en amont du pont	600 m
R21	Le Gravezou	Saint-Genies de Varensal	Source	Tout son cours	200 m
R22	Le Canal de Clairac	La Tour sur Orb	Prise d'eau	Exutoire	1 250 m
R23	Le Clédou	Graissessac	Pont Castan	Confluence avec la Mare	2 200 m
R24	Le Casselouvre	Saint Gervais sur Mare	Pigeonnier de Garrel	Confluence Canalette	300 m
R24	La Mare	Saint Gervais sur Mare	Pont RD 922	Escalier Maison de Repos	500 m
R25	Le Vernoubre	La Salvetat sur Août	Moulin	Pont R.D. N°14	Lieu dit " Condax" 600 m
R26	La Mare	Villemagne l'Argentière	Domaine de Saint Men	Pont du Diable	500 m
R27	Le Douch	Rosis	Domaine de la colonie	Pont de Douch	200 m

R28	Le Madale	Rosis	Pont franchissant le ruisseau au chemin de Luc	Gué desservant le hameau de Madale	900 m
R29	L'Adoune (ou Ru de Pégairolles)	Pegairolles de l'Escalette	La chaussée de la prise d'eau de la pisciculture	Confluence avec la Lergue	200 m
R30	La Brèze	Soubès	Passerelle dite "pont rouge"	Chaussée dite du "plafond"	500 m
R31	Le Laurounnet	LAUROUX	Chaussée en amont du pont	Deuxième chaussée en aval du pont	Traversée du village 350 m
R32	Le Mas de Mérrou	Lodève	Sources	Limite amont parcours touristique	700 m
R33	Le Gravezon	Lunas	Chaussée du pont SNCF	Confluence avec l'Orb	200 m
R34	Le Gravezon	Lunas	Seuil démontable au droit du Tennis	Mur de la 1ère maison, chemin de Reyrégardi (50 m. en aval du clapet)	250 m
R35	Le Sourlan	Ceilhes, Rocozeles, Joncels et Roqueredonde	Sur une longueur de 400 m	A l'aval de la ferme Lugagne (balisée)	400 m
R35	Le Sourlan	Ceilhes, Rocozeles, Joncels et Roqueredonde	Gué amont sourlan le bas	Gué aval sourlan le bas	420 m
R35	Le Saint Georges	Lunas	Pont Dourdou	Confluence avec le Gravezon	50 m
R35	Le Nize	Lunas	Résurgence (ancienne cave à fromage)	Première chaussée	150 m
R36	La Vasque de Port Ariane	Lattes	Ensemble de la Vasque	Avenue Léonard de Vinci	RESERVE temporaire du 1er janvier au 30 juin

R36	Port de Port Ariane	Lattes	Avenue des Rois de Majorque	Portes de Port Ariane	260 m
R37	Le Fontfrège	Saint Julien	Pont de Mauroul	Confluence la Tourre	220 m
R37	La Tourre	Saint Julien	Lavoir Communal	Confluence le Fontfrège	350 m
R39	Lac des Olivettes	Vailhan	Bouée située à 200 m environ en amont du barrage des Olivettes	Barrage des Olivettes	200 m
R40	La Cesse	Cassagnoles	1250 m en amont du Gué de St Hilaire	Gué ruisseau de St Hilaire	1 250 m
R41	L'Agoût	Fraïsse sur Agoût	Bras droit de l'Agoût	Lieu dit "l'Île"	200 m
R42	L'Arn	Le Soulié	Passerelle des Cabanasses	Pont de Miéllouane	1 250 m
R43	La Vèbre	La Salvetat sur Agoût	Confluence avec le Rieufrech	Pont de St Etienne RD 907	1 100 m
R44	Le Garrel	Saint Jean de Buèges	Source	Pont de la route de Ganges	500 m
R45	Le Lamalou	Rouet	Source	400 m en aval du Moulin du Rouet	1600 m
R46	Le Canal de Cantairie	Saint Pons de Thomières	Vanne d'entrée	Confluence avec le Jaur	300 m
R46	Le Jaur	Saint Pons de Thomières	Source du Jaur	Confluence Aguze	150 m
R47	Le Lac des Olivettes	Vailhan	Queue de retenue	Pointe droite mise à l'eau Amont	720 m